



Pour vous – chez vous

ASAD

Vallée de Tavannes
et Petit-Val

Concept de l'accompagnement du proche aidant à domicile

Aide et Soins à Domicile de la Vallée de Tavannes et du Petit-Val

Définition

L'accompagnement spécifique des proches aidants est assuré par une infirmière spécialisée. Un suivi personnalisé est proposé afin de répondre aux problématiques rencontrées par les personnes accompagnant un proche malade à son domicile.

L'infirmière spécialisée travaille en collaboration avec l'infirmière référente ainsi que le médecin traitant. Par son activité, elle propose et met en place des actions permettant au proche aidant d'être soulagé dans son quotidien.

Public cible

- Tous les proches aidants d'une personne atteinte dans sa santé et vivant à domicile

Résumé de nos prestations

- Évaluation des besoins du proche aidant en lien avec l'accompagnement de la personne malade et mise en place d'un suivi personnalisé.
- Accompagnement et conseils dans les démarches administratives et les démarches de soutien financier qui peuvent apporter un soulagement ou une amélioration de la qualité de vie, lorsque celle-ci est impactée par l'état de santé de la personne malade.
- Accompagnement et soutien dans les mesures visant à prévenir l'épuisement du proche aidant.

Concept de prise en charge et accompagnement

Sur demande de l'infirmière référente ou des responsables, l'infirmière spécialisée effectue une première évaluation au domicile du proche ou dans les locaux de l'ASAD en fonction de la situation.

En collaboration avec le proche aidant, elle cible ses besoins et pose des objectifs.

L'échelle Mini-Zarit est un outil permettant au soignant de mesurer la pénibilité ressentie par les proches aidants. Grâce à cette évaluation, un délai pour la première intervention pourra être fixé.

Par la suite, le suivi s'organise autour des axes principaux suivants :

- **doutes et défis** : responsabilités de chacun, comment gérer ses émotions. Quel est le rôle du proche aidant, ses limites à ne pas dépasser, ses souhaits en ce qui concerne l'accompagnement de la personne malade, quels sont les institutions qui les entourent et qui peuvent, en partenariat avec le proche aidant, tout mettre en place pour garantir un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles ;
- **fatigue et relais** : pouvoir préserver un équilibre et trouver du soutien. Prévention de l'épuisement ;
- **aides financières** : connaître les possibilités et les exploiter ;
- **fin de vie** (si cela s'applique): anticiper tout ce qui peut l'être, évaluer les ressources du proche aidant, l'aider à « trouver sa place » (ex. « Je suis son conjoint, pas son soignant »).

Le suivi et la fréquence des visites sont définis en fonction de chaque situation.

Responsable du suivi proche aidant :

L'infirmière spécialisée rencontre l'infirmière référente au minimum 1x/mois dans les situations complexes et intervient dans les colloques d'équipe si cela est nécessaire.

Elle effectue, au minimum, 1-2 journées de formation par année en lien avec le suivi proche aidant. Chacune de ses visites est consignée dans le dossier de soin du patient. Un tableau de suivi est également disponible et accessible à chaque collaborateur.